NOVEMBRE → DÉCEMBRE 2024 N°2

LA MÉTROPOLE LE MAG

Le magazine de la Métropole Aix-Marseille-Provence

DOSSIER P.8

La Métropole accélère les transports !

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

4 **L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE**

6 **C'EST VOTÉ, C'EST ENGAGÉ**

8 **DOSSIER MOBILITÉ**
La Métropole accélère les transports

14 **COMMENT ÇA MARCHE ?**
Les pôles d'échanges multimodaux et les parkings relais

16 **LES BONS GESTES**
Se protéger face aux inondations

17 **LE VRAI DU FAUX**
Le PLUi, à quoi ça sert ?

18 **UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS**
Ce précieux patrimoine métropolitain

20 **ON VOUS DIT TOUT**
Sur le renouvellement urbain

22 **EN TOUTE PROXIMITÉ**
Les travaux de la Métropole sur tout le territoire

26 **LE COUP DE CŒUR**
L'agriculture urbaine

27 **BIEN MANGER EN PROVENCE**
Gourmandises à la provençale

28 **PAROLES DES GROUPES POLITIQUES MÉTROPOLITAINS**

30 **L'AGENDA**
Évènements culturels, sportifs…

LA MÉTROPOLE LE MAG
N° 02 | novembre-décembre 2024
Le magazine de la Métropole Aix-Marseille-Provence
www.ampmetropole.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58 boulevard Charles Livon – 13007 Marseille
Directeur de publication : Sophie Bruyère – **Rédacteur en chef :** Stéphanie Leguérinel – **Rédaction :** agence Homère
Conception graphique : Du Bruit au Balcon – **Mise en page :** Agence Scoop communication 15 128-MEP – **Photo de couverture :** Métropole Aix-Marseille-Provence – **Photos :** David Girard / MAMP – François Moura / MAMP – Roland Grunchec / MAMP – Département des Bouches-du-Rhône – **Impression :** Print Concept – **Tirage :** 600 000 exemplaires ISSN dépôt en cours – Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement – Tous droits réservés – Ne pas jeter sur la voie publique.

ÉDITO

LA MÉTROPOLE, LE PARTENAIRE DE VOTRE QUOTIDIEN

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Première vice-présidente de Départements de France

« La Métropole avance comme jamais en matière de transports et de mobilité, pour améliorer vos déplacements. De nombreux chantiers sont lancés, notamment à Marseille, et plusieurs sont en passe de se finaliser. Les tests du nouveau métro, Neomma, se poursuivent de manière rythmée et son design fait déjà l'unanimité. Les travaux du tramway pour aller au nord et au sud de Marseille se poursuivent à bonne cadence, tout comme les chantiers des bus à haut niveau de service, d'Aubagne à Gémenos, en passant par l'est de l'étang de Berre. Nous rattrapons ainsi un énorme retard cumulé au fil des années et, même si cela prend toujours trop de temps, nous progressons et accélérons !

> "La Métropole avance comme jamais en matière de transports et de mobilité, pour améliorer vos déplacements."

Si la mobilité est l'une de nos grandes priorités, nous avançons sur bien d'autres sujets. En cette période de l'année, la Métropole redouble de moyens pour prévenir les risques d'inondation. Nous agissons pour la préservation du patrimoine, qu'il soit naturel, archéologique ou culturel, et nous pilotons la politique de renouvellement urbain avec l'ambition de réhabiliter les logements dégradés et d'aménager la ville de demain. En parallèle, nous multiplions les actions menées sur tout le territoire, près de chez vous avec des rénovations, des réhabilitations, des installations…

La Métropole agit pour vous, pour votre quotidien, et il est de notre devoir de vous le faire savoir, à travers notamment ce magazine. Très bonne lecture ! »

ACTU

Payer son transport : c'est rapide et sans contact !

Voilà un an que le paiement sans contact est possible dans tous les transports du réseau RTM de la Métropole : métro, bus, tram, Ferry Boat. Ce qui veut dire que vous pouvez utiliser votre carte de paiement, votre smartphone ou votre montre connectée à bord des véhicules pour valider votre trajet. Une expérience de mobilité sécurisée et facilitée qui simplifie vos déplacements !

Du côté des parkings relais marseillais aussi, plus besoin de ticket grâce à votre carte de paiement sans contact !

Le paiement sans contact est déployé sur d'autres réseaux que le réseau RTM :

Les réseaux : Ulysse, Aix-en-bus, Salon Étang Côte Bleue
Les lignes Aéroport L040 et L091
La ligne LeCar L050 ainsi que la nouvelle ligne L048

LE CHIFFRE

150

C'est le nombre d'apprentis recrutés chaque année par la Métropole, dans des métiers très variés, comme assistant juridique, graphiste, chargé d'études en environnement, agent de collecte… Du CAP au Master 2, les apprentis sont accueillis pour des contrats de 6 mois à 3 ans.

Découvrez les offres et rejoignez les 8 200 agents métropolitains engagés pour vous accompagner au quotidien !

recrutement.ampmetropole.fr

THÉÂTRE DE L'OLIVIER

COUP DE THÉÂTRE À ISTRES

Lever de rideau sur la reconstruction du théâtre de l'Olivier, à Istres ! Après un premier coup de pelleteuse en février dernier, place maintenant aux travaux de terrassement. Deux ans de travaux sont prévus avant la réouverture de ce lieu culturel métropolitain emblématique de la ville d'Istres.

ADOPTEZ LE RÉFLEXE ! TOUS ENGAGÉS, TOUS RESPONSABLES

Découvrez dès maintenant la nouvelle application de la Métropole pour une gestion facile et responsable de vos déchets et de la voirie.

Où apporter vos ampoules ou votre électroménager hors d'usage ? Comment prendre rendez-vous pour une collecte d'encombrants ? À qui signaler un trou dans la chaussée ou une borne de déchets pleine ? Comment commander un bac ou un composteur ?

Une seule appli : Adoptez le Réflexe ! Cette application simplifie vos démarches et vous offre conseils et astuces pour réduire vos déchets et adopter une consommation responsable.

Je télécharge l'appli

ADOPTEZ LE RÉFLEXE

LA JEUNESSE SE BOUGE POUR L'AVENIR DE LA MÉTROPOLE !

Créé en 2022, le Conseil des Jeunes Métropolitains (CJM) est une instance consultative qui encourage la participation active de la jeunesse à l'élaboration des politiques publiques de la Métropole. Pendant leur mandature, ces jeunes de 18 à 25 ans ont contribué à l'avancée de plusieurs idées. De 2022 à 2024, ils ont, par exemple, participé au projet de contravention pédagogique visant à encourager la régularité des usagers des transports en commun, ainsi qu'à celui du bus numérique qui combat la fracture digitale.
Alors que ce premier mandat se termine, les membres actuels s'apprêtent à passer le flambeau à d'autres jeunes citoyens désireux de s'impliquer dans la vie de la Métropole.

ALLÔ ? RÉNOV'ÉNERGIE, J'ÉCOUTE !

Allo rénov'énergie 04 88 60 21 06

Voici le numéro unique à composer pour toute question sur la rénovation énergétique de votre logement. Mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône, ce numéro vous permet de vous renseigner sur les aides possibles, d'obtenir des conseils pour vos travaux et de vous guider dans le choix de vos artisans. En bref, c'est le bon numéro pour faire baisser vos factures d'énergie et contribuer à préserver l'environnement.

38 144
appels ont été traités sur la ligne Allo rénov'énergie entre le 1er novembre 2020 et le 31 août 2024

**Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, prix d'un appel local*

ATTRACTIVITÉ

25 BOUGIES POUR INNATE PHARMA

Innate Pharma, soutenue et accompagnée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, est l'une des toutes premières sociétés de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire, à s'être implantée sur le territoire métropolitain, il y a 25 ans. Elle s'engage dans la recherche contre le cancer, tout en contribuant activement au développement économique du territoire.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, acteur majeur de l'immunologie et de la santé au niveau mondial, s'engage pour la filière santé, une des six filières d'excellence du territoire, qui représente à elle seule 353 établissements et plus de 6 250 emplois.

LE SALON QUI FAIT FORT !

Du 25 au 27 octobre, s'est tenue la première édition du Salon du livre métropolitain dans la Citadelle du fort Saint-Nicolas. Dans ce lieu chargé d'histoire, la Métropole a souhaité promouvoir le livre et la lecture pour tous autour d'un événement fédérateur et festif. Pour cette grande première, l'Espagne était l'invitée d'honneur. Pendant trois jours, le public a pu rencontrer 100 auteurs et 40 éditeurs du pourtour méditerranéen, assister à l'une des 50 rencontres et participer à des ateliers en famille.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT
N°31
CRÉATION D'UN GRAND ÉVÉNEMENT CULTUREL RÉCURENT SUR TOUT LE TERRITOIRE

C'EST VOTÉ

RETROUVEZ DANS CHAQUE NUMÉRO LES PROJETS VOTÉS PAR NOS ÉLUS LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Depuis sa création, en 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence améliore le cadre de vie des habitants. Ses compétences sont nombreuses : mobilité, aménagement, habitat et logement, gestion de l'eau, environnement, cohésion sociale et insertion…

Le conseil métropolitain compte 240 membres élus locaux. Il est présidé, depuis 2018, par Martine Vassal, assistée de 25 vice-présidents élus et 11 conseillers délégués.

En juin 2023, la présidente et les élus métropolitains ont dévoilé 35 grands engagements pour construire l'avenir du territoire à l'horizon 2035. Zoom sur deux d'entre eux.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

« D'ici 2050, l'objectif est de couvrir 100 % des consommations énergétiques du territoire par des énergies renouvelables. »

Laurent Simon
Vice-président de la Métropole délégué à la Transition énergétique et valorisation des ressources durables

Parc solaire de Peyrolles

ALLÉGER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Aujourd'hui, le territoire consomme cinq fois plus d'énergie qu'il n'en produit. C'est pourquoi l'institution veut réduire la dépendance énergétique en développant l'autoconsommation sur le territoire. À cet effet, la Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône ont décidé de créer la société publique locale (SPL) Énergies de Provence.
Pour booster la production d'énergies renouvelables, la SPL réalise des installations photovoltaïques sur un nombre important de bâtiments et d'équipements publics, comme par exemple les toitures de plusieurs collèges. Dans un deuxième temps, la SPL s'ouvrira aux communes, qui pourront choisir de l'intégrer.

Suivez toutes les délibérations du conseil de la Métropole sur ➔ ampmetropole.fr/metropole/actes-et-seances/

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT
N°23
CRÉATION D'UNE SPL ÉNERGIES

COUP DE POUCE ÉNERGIE

Face à la flambée des prix de l'énergie, la Métropole a mis en place un dispositif d'aide financière exceptionnelle pour les impayés d'électricité et de gaz, avec une subvention accessible aux ménages aux revenus modestes ne relevant pas habituellement du fonds de solidarité logement (FSL).

Pour une première demande, téléchargez le formulaire correspondant sur ➔ www.ampmetropole.fr.

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT •
N°1
MISE EN ŒUVRE DU PLUS GRAND SCOT BIOCLIMATIQUE DE FRANCE

CONSTRUIRE DEMAIN

La métropole Aix-Marseille-Provence est la plus étendue de France avec les 92 villes et villages qu'elle regroupe. Comment valoriser et aménager de manière cohérente un si grand territoire ?

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

SCoT TOUJOURS !

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) propose une vision globale de l'aménagement du territoire métropolitain à l'horizon 2040. Son fil directeur ? Recentrer les développements économique et résidentiel autour des villes et du projet de mobilité, afin de mieux préserver les paysages et l'environnement exceptionnels de notre métropole.

Pour mettre en œuvre cette ambition, le SCoT met en cohérence, approfondit et décline dans l'espace les politiques publiques métropolitaines en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement, d'économie. Les orientations et prescriptions du SCoT sont précisées dans le droit des sols par les 6 plans locaux d'urbanisme Intercommunaux de la Métropole, approuvés ou en cours d'élaboration (voir page 17).

« La Métropole travaille à la mise en œuvre du plus grand SCoT bioclimatique de France. Il valorisera le potentiel du territoire tout en prenant en compte les impératifs de préservation de nos espaces naturels exceptionnels. »

Pascal Montécot
Vice-président de la Métropole délégué à la Commande publique, à l'Aménagement, au SCoT, à la Planification (PLUi) au suivi de la loi 3 DS

LE SCoT SE CONSTRUIT ENSEMBLE

27 juin 2024 : le projet a été présenté au conseil de la Métropole.

Du 5 novembre au 11 décembre 2024 : les Métropolitains sont invités à donner leur avis lors de l'enquête publique

www.registre-numerique.fr/enquetepublique-scot-amp

Juin 2025 : approbation

C'EST ENGAGÉ

DOSSIER

LA MÉTROPOLE ACCÉLÈRE LES TRANSPORTS, ET C'EST UNE RÉALITÉ !

La Métropole Aix-Marseille-Provence vous accompagne dans tous vos déplacements sur le territoire. Avec le soutien de l'État, elle fédère tous les acteurs des transports, investit et avance à bonne cadence pour faciliter vos trajets. La preuve : 7 des 15 projets du plan Marseille en grand sont ou seront livrés d'ici 2025. Objectif : permettre à 1,8 million d'habitants de la métropole de vivre à moins de 15 minutes d'un accès à un transport en commun, à l'horizon 2030.

NEOMMA : UN MÉTRO NOUVELLE GÉNÉRATION POUR MARSEILLE

2023

Première rame assemblée à Valenciennes et livrée à Marseille

2024

Essais dynamiques de nuit

Bientôt, un nouveau métro empruntera les lignes M1 et M2, en remplacement de l'actuel métro de Marseille, qui, plus de 45 ans après sa mise en service, devenait trop complexe à entretenir. Accessible, confortable et fiable, son successeur mettra la technologie au service du confort des voyageurs (climatisation, système de pilotage automatisé, accessibilité…). Il bénéficiera des technologies de pointe pour une plus grande souplesse d'exploitation, une qualité de service renforcée et un confort optimal des voyageurs. Trente-huit nouvelles rames imaginées par le designer marseillais Ora-ïto sont attendues et offriront aux voyageurs un environnement moderne et design.
Organisée en 2019 par la Métropole, une consultation avait permis à plus de 17 000 habitants de s'exprimer sur l'habillage extérieur et l'aménagement intérieur. Et, lors des Journées européennes du patrimoine en septembre dernier, près de 1 000 personnes sont venues découvrir le nouveau métro, qui fait d'ores et déjà l'unanimité !

Associées à la conception du métro, des associations de personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel ont permis d'adapter les rames à leurs besoins spécifiques, pour gommer, un à un, les différents obstacles identifiés.

Au total, plus de 350 personnes en France travaillent sur le projet Neomma dont plus de 50 issues du territoire métropolitain.

UN MÉTRO DE PLUS EN PLUS ACCESSIBLE

La modernisation du métro s'accompagne de chantiers de mise en accessibilité des principales stations marseillaises.

Aujourd'hui, 9 stations sont accessibles à tous : Rond-Point du Prado, Vieux-Port, Saint-Charles, Capitaine Gèze, Sainte-Marguerite Dromel, La Fourragère, Blancarde, Louis Armand, Saint-Barnabé.

Les travaux se poursuivent aux stations La Timone et Jules Guesde pour une mise en service en 2025.

TRAMWAY : DES CHANTIERS SUR LA BONNE VOIE

MONTRE EN MAIN, LE T3 VOUS RAPPROCHE

13 min entre Capitaine Gèze et Belsunce

16 min entre la Gaye et place Castellane

25 min entre Capitaine Gèze et la cité la Castellane

UN TRAMWAY POUR ALLER DU NORD AU SUD DE MARSEILLE

Place des Abattoirs dans le 15e arrondissement : tram phase 2.

Phase 1

AU NORD : ARENC
AU SUD : CASTELLANE > LA GAYE
Mise en service en 2025

Phase 2

AU NORD : LA CASTELLANE
Mise en service en 2029

L'extension du tramway T3, qui permettra bientôt de relier, du nord au sud, la cité la Castellane à la Gaye, est l'un des projets phares de la Métropole. Vingt-deux nouvelles stations seront créées sur les 13,3 km qui composent le nouveau tracé. Déployé en deux phases, le nouveau T3 englobe :

- La requalification urbaine des places Bougainville, Castellane, Ferrié et du boulevard Schloesing ;
- Le renforcement de l'attractivité économique du nord de la ville.

Indispensable, ce nouvel axe nord-sud permettra une liaison en transport en commun efficace vers le centre-ville, les grands équipements et les lignes de transport structurantes de la métropole.
Il sera accompagné d'une nouvelle halte ferroviaire, d'aménagements cyclables, d'un parking relais à Dromel et connecté à de nombreuses lignes de bus.

Cofinancé par l'Union européenne

*La Métropole Aix-Marseille-Provence a obtenu une subvention de l'Union européenne de **15 millions** d'euros pour le chantier d'extension du tramway T3 (phase 1) dans le cadre du programme de Facilité de prêt au secteur public du mécanisme de transition juste (FPSP-MTJ), **et un prêt de 100 millions d'euros de la Banque européenne d'investissement (BEI).***

TRAMWAY NORD-SUD À MARSEILLE

SE (RE)POSER SUR LA « PAUPIÈRE », PLACE CASTELLANE

Les travaux de requalification continuent sur la place Castellane avec la pose de la « paupière », un banc de pierre de 102 mètres imaginé par le designer Oraïto. Les Marseillais découvriront un espace public totalement apaisé début 2025.
« *Après La Canebière, la place du Général de Gaulle ou encore les secteurs de l'Opéra et du Centre Bourse, les travaux de requalification sur la place Castellane se terminent avec la pose de la "paupière", un banc monumental de plus de cent mètres. Il s'agit d'une nouvelle étape majeure dans le cadre de la piétonnisation du centre-ville de Marseille que nous portons depuis 2018* », souligne Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Été 2024.

SE DÉPLACER ENTRE AUBAGNE ET LA BOUILLADISSE GRÂCE AU VAL'TRAM

2025 : Val'Tram, cours Voltaire à Aubagne.
© PIXXIM

© DEVISUBOX
Travaux pont de l'Huveaune.

Démarrés en 2023, les travaux entrepris pour développer l'utilisation des transports sur l'axe La Bouilladisse/Aubagne, en empruntant l'ancienne voie de Valdonne, vont « bon train ». Onze stations situées sur cinq communes, trois parkings relais (La Bouilladisse, Auriol/Saint-Zacharie, Pont de l'Étoile) accompagneront ce projet, qui prévoit de prolonger la ligne de tramway en exploitation sur Aubagne, dans la vallée de l'Huveaune, jusqu'à La Bouilladisse. Quinze mille voyageurs journaliers sont attendus, à l'horizon 2030.

ÇA ROULE POUR LES BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

Le bus à haut niveau de service (BHNS) offre un confort, une régularité grâce à des voies en site propre, une amplitude horaire plus grande (5h-22h), des cadences plus élevées, une priorité aux feux et une fiabilité dans les temps de déplacement… une sorte de tramway sur route en somme !

© ILEX

LE BHNS AUBAGNE-GÉMENOS

Le BHNS Aubagne-Gémenos se substituera à la ligne 1 en empruntant son tracé et en améliorant sa cadence et sa fiabilité. Il mettra en connexion le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Aubagne, la zone commerciale de la Martelle, les zones industrielles des Paluds et du parc d'activités de Gémenos. Soit une alternative à la voiture pour plus de 12 000 salariés qui, chaque jour, y travaillent. Il connectera le futur P+R de Camp de Sarlier situé sur le parcours, en connexion avec le réseau REM (Réseau Express Métropolitain).

Travaux en cours 2024 > Mise en service 2025

À MARSEILLE, LE B4 OUVRE BIENTÔT SES PORTES !

Le B4 reliera le nord à l'est de la ville. Il s'étendra du métro Capitaine Gèze au pôle d'échanges multimodal de La Fourragère en empruntant des sections de voies nouvelles ou réaménagées sur la rocade L2 nord. Son tracé sur un axe structurant de la ville en fera la ligne routière la plus empruntée du réseau de transport en commun ! Elle assurera la correspondance avec les lignes M1 et M2 du métro, ainsi qu'avec d'autres lignes de bus ou cars de la Métropole.

Travaux de voirie en cours sur trois secteurs : Capitaine Gèze, Sévigné-Frais Vallon, Saint-Julien/La Fourragère.
Mise en service 2025

PROLONGEMENT DU ZENIBUS SUR LES COMMUNES DE L'EST DE L'ÉTANG DE BERRE

Le projet d'extension du ZENIBUS s'inscrit dans la dynamique de développement du bassin de proximité Marignane-Vitrolles, qui regroupe les territoires de cinq communes : Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau, Saint-Victoret, Marignane et Gignac-la-Nerthe. Son terminus est prévu au futur pôle d'échanges de Plan de Campagne avec la création d'une halte ferroviaire sur la ligne Marseille Gardanne Aix. Il s'articule autour du remplacement de la ligne actuelle par deux nouvelles lignes :

- **La ligne ZEN A :** Plan de Campagne <> ZI Les Estroublans, à Vitrolles
- **La ligne ZEN B :** Technoparc des Florides, à Marignane <> Griffon Clinique, à Vitrolles.

Les travaux de voirie ont démarré mi-septembre.
Mise en service 2025

BAM : LE BUS+ À MIRAMAS

La Métropole aménage une ligne de BHNS à Miramas. Baptisée BAM, pour Bus+ à Miramas, cette ligne remplacera la ligne 10 et permettra de relier Jean Moulin au Village de Marques en 18 minutes.

Les travaux d'aménagement sont terminés. Phase d'essai des bus : fin 2024

© STOA

LA MÉTROPOLE ENGAGE LES PROCHAINS CHANTIERS !

« Pour accélérer les projets de mobilité dont la réalisation est souvent longue (études techniques, appels d'offres, etc.), la Métropole a choisi de lancer dès aujourd'hui des projets à l'horizon 2030. »

Catherine Pila
Vice-présidente de la Métropole déléguée à l'Initiative citoyenne
Présidente de la RTM

Des projets à l'horizon 2030

LE TRAMWAY DE LA BELLE DE MAI, À MARSEILLE
Ce projet de mobilité se connectera à l'actuelle ligne de tramway d'Arenc au boulevard National et desservira la Belle de Mai jusqu'à la place Burel, terminus provisoire en prévision d'un prolongement vers Saint-Jérôme.

UN BHNS ENTRE MARTIGUES ET PORT-DE-BOUC
Ce BHNS permettra une desserte renforcée des quartiers de Martigues et de Port-de-Bouc assurant à 70 % de leurs habitants un accès de moins de 500 m à pied.

Place Monthyon.

LE TRAMWAY DU 4-SEPTEMBRE, À MARSEILLE
Grâce à lui, 5 minutes seulement suffiront pour rejoindre la rue de Rome depuis la place du 4-Septembre.

EXTENSION DU BHNS AIXPRESS, À AIX-EN-PROVENCE
La Métropole va prolonger le bus à haut niveau de service aixpress de Malacrida jusqu'au quartier en pleine expansion du Val Saint-André. Cette ligne sera connectée en terminus au P+R de Malacrida.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Jongler avec les modes de transport !

→ LES PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX, C'EST QUOI AU JUSTE ?

93

pôles d'échanges multimodaux sont prévus à l'horizon 2030.

Le développement des pôles d'échanges multimodaux (PEM) et des parkings relais (P+R) est au cœur du plan de mobilité métropolitain, afin de faciliter les déplacements des habitants du territoire tout en réduisant le tout-voiture.

Ces lieux où se connectent différents modes de transport favorisent l'usage du train, du métro, du car, du bus, du vélo… Ils permettent de mieux relier les zones de vie et d'emploi de la plus vaste métropole de France et, dans le même temps, ils facilitent les liaisons de proximité.

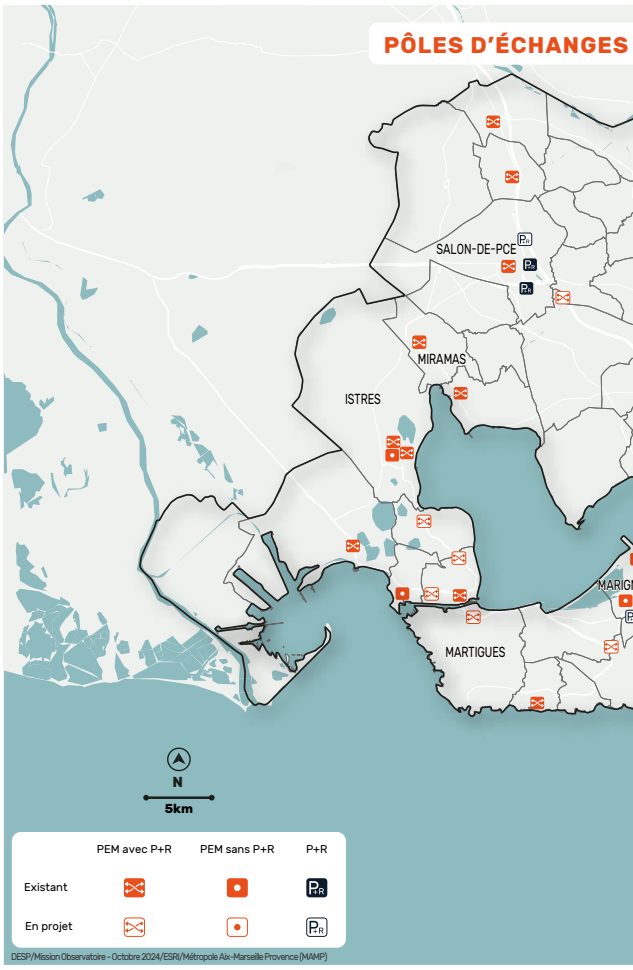

PEM

Frais Vallon, Marseille

Le pôle d'échanges multimodal Frais Vallon s'inscrit dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier. Pensé pour désenclaver Frais Vallon, La Rose et le Petit Séminaire.
Mise en service → 2026

PEM

Plan de Campagne (Cabriès, Les Pennes-Mirabeau)

Ce PEM prévoit la réalisation d'une halte ferroviaire et la création d'une gare routière à proximité de la zone commerciale de Plan de Campagne.
Enquête publique, permis de construire et procédures appels d'offres travaux → 2025
Travaux - Mise en service → 2025 / 2026

PEM

Saint-Antoine, Marseille

Le PEM Saint-Antoine permettra de rejoindre le centre-ville en moins de 10 minutes
Phase 1 → Livrée en 2023
Mise en service de la phase 2 → 2025

PEM

Saint-André, Marseille

Ce pôle d'échanges revêt un caractère stratégique pour la desserte et le désenclavement des quartiers nord de Marseille.
Démarrage des études de faisabilité → 1er trimestre 2024
Mise en service de la phase 2 → 2028

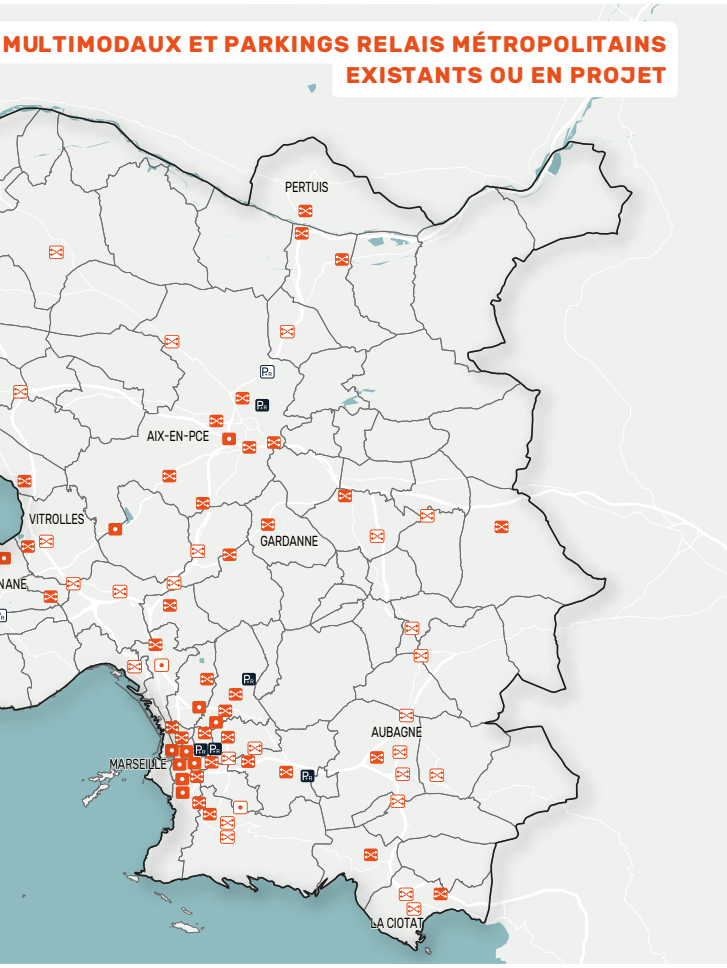

P+R

P+R La Fourragère, Marseille

Afin de répondre à la demande grandissante, des travaux ont permis de quasiment doubler le nombre d'emplacements avec près de 800 places créées. Une ombrière métallique abrite les véhicules, et 350 m² de panneaux photovoltaïques alimentent le parking en électricité. Une nouvelle piste cyclable a été aménagée et des bornes de recharge pour vélos électriques ont été ajoutées.

P+R

Cap sur Cap Horizon, à Vitrolles

Commencés durant l'été 2024, les travaux pour le parking relais dans la zone Les Estroublans, à Vitrolles, seront terminés fin 2025. La mise en service des ascenseurs inclinés, reliant la gare SNCF de Vitrolles Aéroport Marseille Provence (VAMP) au parking, sera effective à la même date. Les travaux de la ZAC Les Estroublans se poursuivent avec notamment ceux du P+R.

P+R

P+R la Boiseraie, Marseille

Les travaux du parking relais la Boiseraie ont commencé sur l'avenue Pierre Chevalier, dans le 12e arrondissement de Marseille. Il connectera directement les usagers à la ligne 1 du tramway.
Ce parking de trois niveaux est construit sur pilotis afin de réduire au maximum l'impact de l'ouvrage sur le bassin d'eaux pluviales.
Travaux → 2024 à 2026
Mise en service → 2026
À venir → 336 places voitures, 40 places vélos et 42 places motos

→ LES PARKINGS RELAIS P+R POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Les parkings relais sont faits pour vos trajets !

Rendre accessibles les transports collectifs est une priorité pour la Métropole. Dans ce but, elle réalise des aménagements facilitant l'accès aux différents modes de déplacement (train métro, tramway et bus) et développe des hubs de mobilité sur le territoire.

34 parkings relais gérés par la Métropole = 9 067 places

LES +

Faciliter des déplacements
Réduire les embouteillages
Améliorer la qualité de l'air

NOUVEAU

Les abonnés des transports en commun métropolitains peuvent désormais rester stationnés dans les parkings relais pendant la nuit (de 18h à 8h le lendemain) et le week-end (du vendredi 18h au lundi 8h).

L'OCCASION DE TESTER
Pas d'obligation d'être abonné pour profiter des parkings relais. Les usagers occasionnels peuvent y stationner et se déplacer en transport en commun pour 5 € seulement !

LES BONS GESTES FACE AUX INONDATIONS

Alors que le territoire connaît des épisodes pluvieux de plus en plus importants et fréquents, la Métropole Aix-Marseille-Provence redouble de moyens pour prévenir les risques d'inondation. Mais comment se préparer au mieux face à ces situations ?

AVANT

1 **Je m'informe**

- auprès de la mairie de ma commune, sur le type d'inondation et les mesures de protection associées ;
- sur **georisques.gouv.fr** pour connaître les risques à mon adresse.

2 Si j'habite dans la zone Huveaune Côtiers Aygalades, je peux faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité de mon habitation grâce au dispositif Inond'Action, 100 % pris en charge.

3 Je mets en place des mesures de protection de mon habitation.

4 Je prépare un kit d'urgence 72h permettant de vivre en autonomie jusqu'à trois jours avec quelques articles essentiels.

MON KIT D'URGENCE

- Eau potable (6 litres par personne)
- Nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson
- Lampe de poche avec piles ou à dynamo
- Couteau de poche ou ouvre-boîte
- Bougies avec allumettes ou briquet
- Radio avec piles
- Trousse médicale de premiers secours
- Double des clés (logement et véhicule)
- Photocopies des papiers d'identité
- Batterie externe
- Argent liquide
- Vêtements chauds

Une fois par an, il est essentiel de vérifier le contenu de ce kit, en particulier les dates de péremption des médicaments, et des denrées, et de remplacer les piles.

INOND'ACTION EN QUESTION

Ce dispositif a été confié par la Métropole à l'EPAGE HuCA (l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux Huveaune Côtiers Aygalades). Il propose aux personnes habitant en zone inondable un accompagnement technique et financier pour protéger leur bâti. Pour vérifier si ma commune entre dans ce dispositif et pour en bénéficier : www.epagehuca.fr

PENDANT

Je me mets à l'abri, je m'informe et j'attends.

- Je m'éloigne des cours d'eau et des arbres.
- Je prends mon kit de sécurité et je n'évacue que sur ordre des autorités.
- Je reporte mes déplacements et j'évite les routes inondées.
- Je ne vais pas chercher mes enfants : ils sont en sécurité à l'école ou à la crèche, sauf contre-ordre de l'établissement.
- Je me réfugie en hauteur et je protège mon habitation.
- Je n'accède pas aux sous-sols, ni aux parkings souterrains.
- Je m'informe via la radio et les sites de Météo-France / Vigicrues.
- J'évite de téléphoner et je privilégie les SMS.
- Je coupe le gaz, l'électricité et le chauffage, si c'est sans danger.

APRÈS

Je fais l'inventaire des dommages - avec des photos - et je procède rapidement à une déclaration auprès de ma compagnie d'assurances.

LA GEMAPI ET LA PRÉVENTION INONDATION

Aujourd'hui, des solutions existent pour composer avec la nature et se prémunir contre les crues des cours d'eau pouvant menacer des zones habitées, économiques ou agricoles. Voilà tous les enjeux de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) autour desquels la Métropole se mobilise.

Son objectif ? Concilier l'urbanisme, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques.

« La GEMAPI est une nouvelle manière de voir les choses en vue de reconquérir les rives des cours d'eau et redonner leur place aux milieux aquatiques et aux zones humides sur le territoire. »

Didier Réault
Vice-président de la Métropole délégué à la Mer, au Littoral, au Cycle de l'eau, à la GEMAPI, aux Ports

LE VRAI DU FAUX

LE PLUi, À QUOI ÇA SERT ?

Voici l'incontournable des permis de construire, des déclarations de travaux ou des permis de démolir : le dénommé PLU ou PLUi ! Document règlementaire, le Plan local d'urbanisme (PLU) communal ou intercommunal (PLUi) fixe les règles d'utilisation du sol et de constructibilité. Il traduit les grandes orientations définies dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). La Métropole démêle le vrai du faux pour vous aider à y voir plus clair.

"C'EST MA COMMUNE QUI GÈRE LES RÈGLES D'URBANISME."

VRAI... ET FAUX

La Métropole crée et vote les documents d'urbanisme (PLU et PLUi) sur l'ensemble de son territoire. Toutefois, les communes gèrent la délivrance des permis de construire et des autres autorisations d'occupation des sols, comme le permis d'aménager ou celui de démolir.

"IL EXISTE PLUSIEURS PLUi SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN."

VRAI

La Métropole aura, à terme, six PLUi : un sur chaque bassin de vie. À ce jour, deux existent sur ceux de Marseille et d'Aubagne. Celui du Pays d'Aix sera approuvé d'ici la fin de l'année, et trois autres sont en cours de création sur les bassins de vie de Martigues, d'Istres et de Salon-de-Provence. En attendant, les PLU communaux restent en vigueur.

je veux connaitre le PLU de ma commune :
ampmetropôle.fr

"LE PLUi TIENT COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX."

VRAI

Le PLUi intègre la protection des espaces naturels et crée les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable.

"LES HABITANTS N'ONT PAS LEUR MOT À DIRE CONCERNANT LES PLUi."

FAUX

Chacun peut s'impliquer dans les évolutions des PLUi ! Les documents d'urbanisme sont régulièrement ouverts à la participation citoyenne, et des registres physiques et numériques permettent aux habitants de faire part de leurs idées et leurs demandes.

https://ampmetropole.fr/metropole/concertations-et-appels-a-projets/concertations-publiques/

"POUR CONNAITRE LES RÈGLES D'URBANISME DE MA PARCELLE, JE DOIS ME DÉPLACER À LA MAIRIE."

FAUX

Tous les documents d'urbanisme sont consultables sur www.ampmetropole.fr. Néanmoins, les services d'urbanisme des communes sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à toutes vos questions.

"LE PLUi IMPOSE DES RÈGLES IDENTIQUES SUR LA CONSTRUCTION."

FAUX

Le PLUi fixe des règles de construction adaptées aux sites et aux spécificités de chaque commune, tout en favorisant une cohérence territoriale.

UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

Valoriser le territoire auprès de toutes les générations est une priorité de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cela passe par la préservation du patrimoine, qu'il soit naturel, archéologique ou culturel. Visite guidée de quelques lieux emblématiques qui font la richesse de notre territoire.

Ce précieux patrimoine à préserver

« Avec deux sites classés et une inscription au réseau européen Natura 2000, le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire recouvre un espace naturel de 50 000 hectares protégé dont la beauté et la richesse biologique profitent à tous les habitants du territoire. »

Olivier Frégeac
Conseiller de la Métropole délégué à la Gestion des risques majeurs, au Grand Site Concors, à la Sainte-Victoire

À LA DÉCOUVERTE D'UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL !

Patrimoine naturel cher aux habitants de la métropole, le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire recèle des trésors écologiques et paysagers. La Métropole en assure la gestion depuis 2017.

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE LE LABEL GRAND SITE A 20 ANS !

En juin dernier, la Métropole a célébré les 20 ans de l'attribution du label Grand Site de France à Concors Sainte-Victoire. Cette prestigieuse distinction récompense la qualité de la gestion du site conciliant préservation du paysage, esprit des lieux et accueil du public. Pour conserver ce label, la Métropole veille de près à la protection du patrimoine paysager et naturel.

LE SENTIER IMOUCHA EN CHANTIER

Foulé par près de 100 000 marcheurs par an, le sentier Imoucha avait grand besoin de se refaire une beauté !

Pour assurer leur sécurité, Le sentier Imoucha, qui constitue l'accès privilégié pour se rendre à la Croix de Provence et au Prieuré, va faire l'objet de travaux de réhabilitation. Les travaux entrepris par la Métropole nécessitent la fermeture complète de l'itinéraire pendant trois mois, du 1er octobre au 31 décembre (en 2024 et 2025).

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE TRAVAUX AU SOMMET

Construite en 1874, la Croix de Provence fait partie intégrante du paysage provençal. Culminant à 948 mètres, elle brave depuis plus d'un siècle les aléas climatiques. La Métropole, soucieuse de protéger ce patrimoine, a défini un projet de restauration en lien avec l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Les travaux portent principalement sur la métallerie. Jusqu'à mi-janvier 2025, l'accès à l'édifice sera fermé au public du fait de travaux sur le prieuré de Sainte-Victoire et son refuge, de même que le sentier Imoucha qui permet d'y accéder, mais le sentier GR9 restera ouvert.

CHIFFRES CLÉS

17,30 m
d'échafaudage

174 000 €
de travaux financés par la Métropole

10 semaines
de travaux du 6 novembre 2023 au 15 janvier 2024

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-BLAISE, TÉMOIN DE L'HISTOIRE

Berceau de la Provence, le site archéologique de Saint-Blaise, à Saint-Mitre-les-Remparts, abrite de très nombreux vestiges de l'Antiquité au Moyen Âge d'une des plus anciennes cités de France.

Les vestiges disséminés dans la forêt de Castillon sont connus bien avant la Révolution, mais il faut attendre le 29 juillet 1935 pour que les premiers coups de pioche soient donnés par l'archéologue Henri Rolland, déjà chargé des fouilles de Glanum, à Saint-Rémy-de-Provence.

À partir des années 1990, le site archéologique de Saint-Blaise connait un relatif abandon. Il est réinvesti en 2009 lorsque la Métropole Aix-Marseille-Provence (ex-Territoire du Pays de Martigues) et la commune de Saint-Mitre-les-Remparts reprennent la gestion du lieu, voyant tout le potentiel de ce site culturel de première importance. En 2023, le pavillon d'accueil Henri Rolland a ouvert ses portes pour le plus grand plaisir du public, qui peut désormais parcourir ce site archéologique d'exception et en découvrir l'histoire.

Entrée libre et gratuite | Ouvert du mardi au dimanche

Notons que, après des siècles de vaines recherches pour situer, à Marseille même, le lieu des noces légendaires de Gyptis, la princesse gauloise, et de Protis, le marin grec, qui ont scellé cette union, c'est à Saint-Blaise, au plus près de l'embouchure du Rhône, qu'il faut probablement placer l'événement.

« Le territoire métropolitain offre des paysages uniques, une grande diversité de milieux et d'écosystèmes, mais aussi un patrimoine naturel, archéologique et culturel magnifique. Il est de notre devoir d'en prendre soin pour en profiter et le léguer dans le meilleur état possible aux générations futures ! »

Christian Amiraty
Conseiller de la Métropole délégué au Patrimoine et à la Politique immobilière

DES AIDES, DE LA MINE AU CLOCHER

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT
N°34
CRÉATION D'UN DISPOSITIF D'AIDES À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE DES COMMUNES

Qu'il s'agisse d'un tableau à rénover, d'un rempart ou d'un pont à consolider, la Métropole soutient les communes dans la protection et la mise en valeur des richesses du patrimoine métropolitain. Pour cela, elle s'engage à octroyer une enveloppe de 5 millions d'euros par an aux investissements liés à ce patrimoine.

Zoom sur trois communes qui ont bénéficié de ce dispositif en 2024

Roquevaire : restauration du clocher du Sarret [financement Métropole : 50 % du coût de l'opération, soit 9 537,50 €]

Mimet : rénovation de la cage d'ascenseur des Mineurs de Puits Gérard [financement Métropole : 50 % du coût de l'opération, soit 102 725 €]

Marseille : restauration de l'orgue de l'église des Chartreux [financement Métropole : 30 % du coût de l'opération, soit 152 400 €]

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

Depuis sa création, la Métropole Aix-Marseille-Provence pilote la politique de renouvellement urbain, en partenariat avec l'État, les communes, les bailleurs et en concertation avec les habitants. Son ambition est claire : réhabiliter les logements et aménager durablement la ville de demain.

On vous dit tout sur le renouvellement urbain !

Les projets de renouvellement urbain sont au cœur des compétences de la Métropole avec plusieurs objectifs :

- Améliorer l'habitat et offrir des logements accessibles à tous
- Faciliter les mobilités et relier les quartiers
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Créer des équipements publics de proximité (écoles, parcs urbains, centres sociaux, équipements sportifs et culturels)
- Stimuler l'activité économique dans les quartiers rénovés
- Encourager le dialogue et la participation des habitants

TRANSFORMER LES QUARTIERS PRIORITAIRES

À MIRAMAS

LE QUARTIER DE LA MAILLE 1 MERCURE SE RENOUVELLE

Dans le prolongement d'un premier projet de renouvellement urbain labellisé ÉcoQuartier (Maille 2), la ville de Miramas et la Métropole Aix-Marseille-Provence portent un nouveau projet de transformations profondes d'un quartier situé au nord de la commune : La Maille 1 – Mercure. Il s'agit de :

- désenclaver le quartier en le reliant à la ville, via des espaces publics écologiques de qualité ;
- valoriser l'activité commerciale et économique ;
- diversifier et améliorer l'offre résidentielle pour plus de mixité sociale ;
- requalifier des équipements publics pour répondre aux besoins des habitants.

Retrouvez le détail des projets sur ➔ ampmetropole.fr

« Pour être plus proches des habitants, nous avons décidé d'expérimenter, dès 2021, le tout premier budget participatif de fonctionnement de France afin de leur permettre de décider, avec les élus et les techniciens, des projets à mettre en œuvre sur leur quartier. »

Martial Alvarez
Vice-président de la Métropole délégué à l'Emploi, à la Cohésion sociale et territoriale, à l'Insertion et aux Relations avec le GPMM

À VITROLLES

LE QUARTIER DU LIOURAT

Situé à Vitrolles, entre le centre-ville au nord et la zone commerciale au sud, le Liourat va bénéficier, dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), d'une intervention forte et structurante, à la fois sur le bâti, les équipements et les espaces publics.

Ce nouveau projet va faire évoluer en profondeur le Liourat et ses alentours, à travers :

- une circulation facilitée et des mobilités repensées ;
- un renouvellement et une diversification de l'offre de logements ;
- plus d'équipements publics pour animer le quartier ;
- l'adaptation au changement climatique avec 75 % de surface d'espaces verts publics et privés en plus pour amener de la fraîcheur et lutter contre les îlots de chaleur.

16 PROJETS DANS 7 COMMUNES
Aix-en-Provence (1), Marseille (9), Martigues (1), Miramas (1), Port-de-Bouc (2), Salon-de-Provence (1), Vitrolles (1)

« Cet immense chantier va permettre de requalifier l'habitat de ces territoires, de les désenclaver en les reliant mieux au réseau de transports en commun, et aussi de développer une stratégie de réussite éducative, culturelle et sportive, en investissant massivement dans les équipements publics. »

Denis Rossi
Conseiller de la Métropole délégué à la Politique de la Ville et au NPNRU Marseille

À MARSEILLE

RÉNOVER LE CENTRE-VILLE

La Société publique locale d'aménagement d'intérêt national Aix-Marseille-Provence (SPLA-IN AMP) a été créée avec l'objectif d'accélérer le traitement de l'habitat ancien dégradé. Ses trois actionnaires – l'État, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille – prennent en charge le gros œuvre dans la réhabilitation d'immeubles en logements sociaux. Et les avancées sont visibles, avec 23 immeubles en chantier dans le centre-ville de Marseille.

La Métropole coordonne, avec ses partenaires, le plus grand chantier de renouvellement urbain de France.

À MARSEILLE

COUP DE PROJECTEUR

SUR 3 QUARTIERS QUI SE TRANSFORMENT

Vers une métamorphose des quartiers la Castellane et la Bricarde

- 1 200 logements réhabilités et création de nouveaux logements
- Équipements reconstruits ou rénovés : 3 écoles, 2 centres sociaux, 2 crèches, 1 piscine
- 10 ha d'espaces verts aménagés
- Mobilité accrue des habitants : création de voies publiques et arrivée du tramway

Vers un nouveau cadre de vie au parc Corot.

- Démolition de 2 immeubles pour traiter l'habitat dégradé
- Acquisition et réhabilitation de plusieurs bâtiments
- Création d'une offre de logement diversifiée
- Aménagement de nouveaux espaces publics
- Rénovation complète du groupe scolaire Saint-Just (2027), création d'un centre social

LE QUARTIER AIR BEL SE TRANSFORME

Le projet de renouvellement urbain d'Air Bel est lancé. Il répond à trois grands enjeux : agir sur l'habitat, ouvrir le quartier et améliorer son attractivité.

De nombreuses interventions vont fortement modifier le quartier : réhabilitations d'immeubles, création de voies publiques, d'un parc… Afin de permettre à tous de suivre ces travaux, une Maison du Projet est en construction. Dès 2025, ce lieu d'accueil convivial ouvrira ses portes aux habitants désireux de s'informer et d'échanger pour participer à la transformation du quartier.

Plus d'infos sur marseillechange.fr

Vous ne soupçonnez pas toutes les actions menées par la Métropole près de chez vous ! Découvrez les transformations à l'œuvre sur notre territoire.

PLACE AU TRAMWAY

L'extension du réseau de tramway donne l'occasion de réaménager et d'embellir des quartiers en faisant place aux mobilités douces. C'est ainsi au tour de la place du Général Ferrié, dans le 10e arrondissement de Marseille, de faire peau neuve. Jusqu'à fin 2024, la place se transforme, avec la création d'une double couronne arborée qui l'isolera des grands axes Schlœsing et Rabatau. Des feux tricolores réguleront la circulation et les passages du tramway. Ainsi, le nœud routier saturé se métamorphosera en une entrée urbaine végétalisée et apaisée.

Place Ferrié avec travaux en septembre 2024.

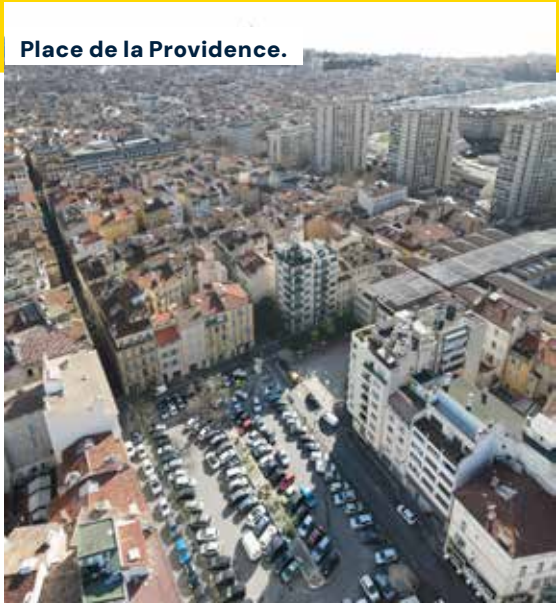
Place de la Providence.

AMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

La place de la Providence (1er arrondissement) se transforme, et c'est tout le quartier Belsunce qui va en profiter ! Après la phase de concertation et les fouilles archéologiques menées ces derniers mois, la place va bénéficier d'un aménagement transitoire pendant un an. Bancs et cheminements seront notamment installés afin d'observer les usages des habitants et d'élaborer un projet final qui leur correspond au mieux.

Piloté et financé par la Métropole, ce projet vise à remplacer le parking actuel par un nouvel espace public végétalisé, concourant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains, à l'horizon 2027.

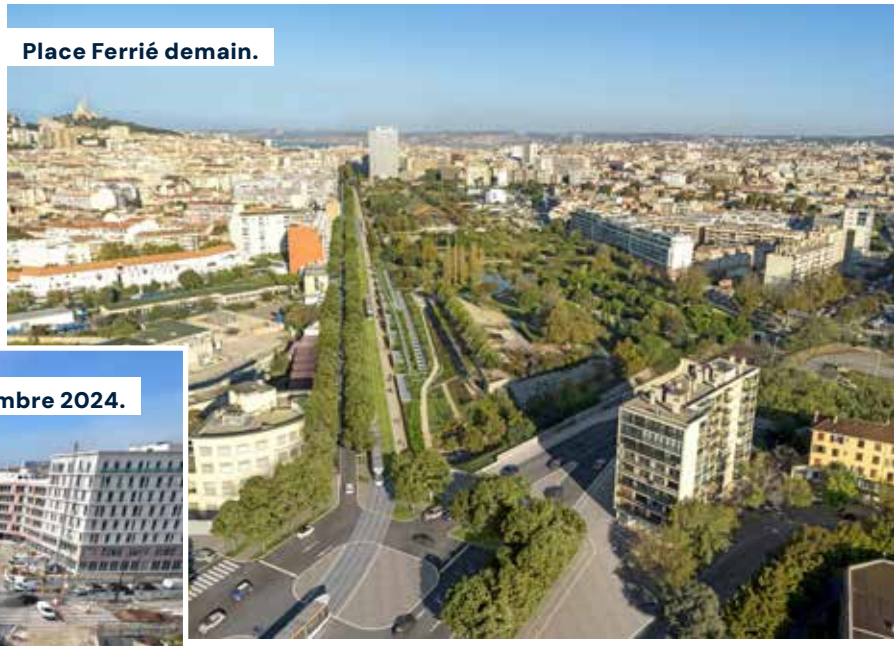
Place Ferrié demain.

BIODÉCHETS : PLUS DE 1 000 BORNES POUR LES COLLECTER

En application de la loi Agec, la Métropole déploie, depuis le début 2024, des bornes pour collecter les déchets alimentaires. Depuis janvier, plus de 300 tonnes ont été collectées !

On comptera alors plus de 1 000 bornes en service à Marseille d'ici décembre. Le déploiement se poursuivra sur le reste de la métropole en 2025.

Retrouvez le bac le plus proche de chez vous sur le site déchets.ampmetropole.fr ou sur l'appli "Adoptez le Réflexe".

Des bioseaux sont mis gratuitement à votre disposition dans votre mairie de secteur ou auprès des éco-ambassadeurs.

Autres solutions pour les biodéchets : les lombricomposteurs, si vous vivez en appartement, et les composteurs individuels, si vous disposez d'un jardin, ou composteurs collectifs pour les résidences.

➲ Toutes les informations sur le site déchets.ampmetropole.fr ou sur l'appli "Adoptez le Réflexe".

NOUVEAU

Vous habitez en maison individuelle et vous possédez un bac jaune : vous pouvez le remplacer par un bac de plus grande capacité. Appelez le 0 800 94 94 08 (appel gratuit).

RÉNOVATION DU NOYAU VILLAGEOIS SAINT-MARCEL

En fin d'année, la Métropole va amorcer des travaux pour embellir et arborer le noyau villageois du boulevard Saint-Marcel, dans le 11e arrondissement, entre la rue Pierre Dravet et le parc de Saint-Marcel. Les travaux prévoient une réfection et une mise aux normes des trottoirs et de la chaussée, ainsi que la mise en accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite. La création d'une zone 30 km/h apaisera la circulation, tandis qu'une plus grande place sera faite aux vélos grâce à l'installation d'une station *levélo* de 30 places et à la création de 34 emplacements pour arceaux.

RÉHABILITATION DU QUARTIER BAOU DE SORMIOU

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Hauts de Mazargues, deux nouvelles voies ont été créées dans le 9e arrondissement : une à l'arrière du supermarché Leclerc, rue Marcelle Bidault, et une autre au lotissement du Hameau du Rocher. Les deux nouvelles voies permettent d'accueillir les cyclistes et les piétons en les raccordant à l'allée des Calanques et au quartier des Baumettes. Le cadre de vie s'améliore pour les habitants avec des plantations de végétaux et la création d'une aire de jeu pour enfants.

MIEUX CHEMINER, MIEUX CIRCULER

À travers les opérations de voirie, la Métropole poursuit sa mission d'aménagement des rues, places et autres espaces publics tout en privilégiant les mobilités douces et la végétalisation de l'espace urbain.

Gémenos

En novembre, débutent des travaux d'embellissement à l'entrée de la ville, sur la D396. Ils prévoient des aménagements paysagers, la réfection des trottoirs et la sécurisation des cheminements pour piétons.

Cassis

Novembre marque aussi le début des travaux d'aménagement de voirie à Cassis, avenue du Maréchal Foch et route Pierre Imbert. Au programme : la création de trottoirs, d'une voie douce, d'un rond-point et de places de stationnement.

Gréasque

Gréasque.

Les travaux dans la zone d'activité Les Pradeaux s'achèvent. La circulation piétonne s'en trouve améliorée avec une sécurisation des traversées et une mise aux normes PMR des trottoirs. Le stationnement automobile a été repensé, tout en laissant place à la circulation des vélos.

SUR LES BORDS DE L'HUVEAUNE

Une nouvelle phase de concertation permet aux habitants de se prononcer au sujet de l'aménagement de la voie verte de l'Huveaune.
Les réponses permettront de valider les plans en vue des futurs travaux. *Les dispositifs d'accès sont-ils satisfaisants ? Préfère-t-on ici un espace de pause ou des jeux pour enfants ? L'installation d'une fontaine est-elle pertinente ici ?* Des questions concrètes pour un aménagement au plus proche des besoins des riverains.

➲ Pour en savoir plus : www.marseillechange.fr/voie-verte-huveaune/

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À AIX

Nouveauté pour les habitants du centre-ville d'Aix-en-Provence : la collecte quotidienne des encombrants est progressivement remplacée par une collecte sur rendez-vous. Pour cela, un seul numéro à appeler : 0800 94 94 08 (appel gratuit), du lundi au vendredi, de 8h à 18h30, et le samedi, de 7h30 à 17h30 sans interruption (hors jours fériés). Vous souhaitez jeter un meuble volumineux ? Pas de problème ! La Métropole se charge de le collecter et de le valoriser. Il vous suffit de téléphoner au numéro unique et de prendre rendez-vous. Le jour J, vous n'aurez plus qu'à sortir votre encombrant entre 18h30 et 19h15.

Toutes les informations sur ➲ dechets.ampmetropole.fr

CÔTÉ MOBILITÉ, ÇA AVANCE BIEN !

En septembre, la Métropole a inauguré un nouveau dépôt de bus à Salon-de-Provence. Sur le réseau Salon Étang Côte Bleue, la totalité du parc de véhicules fonctionne ainsi au gaz naturel ou en 100 % électrique. Ce nouveau dépôt à haute qualité environnementale est notamment équipé :

- d'une station de distribution de gaz naturel de ville ;
- de bornes de recharge électrique.

Il répond à l'engagement de la Métropole en faveur d'une mobilité plus durable et représente un pas de plus vers la transition énergétique du territoire métropolitain !

Inauguration du dépôt de bus à Salon-de-Provence.

Aubagne.

TOUT SAVOIR SUR L'HABITAT À AUBAGNE

Une Maison métropolitaine de l'habitat va prochainement ouvrir ses portes allée des Verriers à Aubagne. S'inscrivant dans le programme local de l'habitat (PLH) de la Métropole, l'ouverture de ce lieu unique permettra aux habitants de s'informer auprès de professionnels pour toute question en matière de logement : accession à la propriété, rénovation, médiation avec information juridique et financière… Cette ouverture s'inscrit pleinement dans l'un des 35 engagements pris par la Métropole.

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT
N°4
DÉVELOPPER LES MAISONS DE L'HABITAT

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

BOULOT, BUS PRO, BRAVO !

Après la mise en service, en avril dernier, du bus PRO sur le pôle d'activités d'Aix-en-Provence et au technopôle de l'Arbois, la Métropole continue d'étoffer son offre de service des bus à la demande dans les grandes zones d'activités. À La Ciotat, le bus PRO Athélia dessert désormais deux nouveaux arrêts – Rosier et Petit Roumagoua – et propose des horaires étendus en fin de journée – de 16h à 19h. En un clic, les professionnels peuvent réserver leurs trajets entre la gare SNCF, le domaine de la Tour et la zone Athélia. Une bonne façon d'encourager encore davantage les déplacements en transports collectifs !

Bus pro à La Ciotat.

LE COUP DE CŒUR

AGRICULTURE URBAINE, SILENCE ÇA POUSSE !

Depuis 2015, les ex-conseils de Territoire, puis la Métropole agissent en faveur d'une agriculture diversifiée, durable et de qualité. Vingt-sept producteurs ont été aidés à s'installer. De quoi rapprocher agricultrices-agriculteurs des consommateurs, et favoriser l'offre de produits locaux sur le territoire.

MANGER LOCAL

Depuis 2019, la Métropole s'est engagée dans une démarche stratégique à travers la mise en place d'un Projet alimentaire territorial (PAT). Mené conjointement par la Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône, celui-ci vise à préserver les terres agricoles et à rendre plus accessible la consommation de produits locaux de qualité. En accompagnant l'installation d'agriculteurs en milieu périurbain, la Métropole souhaite maintenir une production agricole proche des bassins de consommation et ainsi favoriser les circuits de proximité. Au menu : toute la richesse de l'agriculture métropolitaine dans votre assiette !

PANIER BIEN REMPLI PAR DES PRODUITS DE SAISON

Depuis 2021, 18,5 hectares ont trouvé preneurs avec des maraîchers cultivant betteraves, carottes, pommes et courges de toutes sortes. Et ce n'est que le début !

- **Printemps 2021 : installation de quatre agriculteurs à Marseille Sainte-Marthe (14e).**
- **2023 : un éleveur de poules pondeuses les rejoint.**
- **2024 : installation de quatre agriculteurs sur les communes de Saint-Victoret et des Pennes-Mirabeau.**
- **À venir : installation d'un agriculteur à Cuges-les-Pins (appel à candidatures en cours).**

« C'est avec une ambition forte que nous avons choisi de nous engager en faveur de la souveraineté alimentaire et des circuits courts. Nous avons ainsi lancé plusieurs projets dans cette perspective, et le plan d'agriculture urbaine est l'une de nos belles réussites avec des maraîchers qui ont pu bien se développer ! »

Martine Vassal
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agriculteurs de Sainte-Marthe approvisionnent désormais le restaurant de la Cité scolaire internationale Jacques Chirac, dans le 2e arrondissement de Marseille.

GOURMANDISES À LA PROVENÇALE

Le territoire regorge de bons produits pour garnir nos tables lors des fêtes de fin d'année ! Retrouvez-les aux Halles de producteurs « Terres de Provence » et laissez-vous gagner par l'esprit d'un Noël à la provençale.

LES PRODUCTEURS MÉTROPOLITAINS SUR LEUR 31

La Métropole fait rimer fin d'année avec bien manger. Aux marchés et halles de producteurs, vous trouverez des produits locaux, de saison et de qualité, à des prix très attractifs, pour célébrer les fêtes ! Ces halles de demi-gros mettent le circuit court à l'honneur, profitant ainsi autant aux agriculteurs qu'aux consommateurs. Ce mode de distribution garantit des denrées de qualité, tout en réduisant le transport, le stockage et le gaspillage des produits.

AGENDA

LES HALLES DE PRODUCTEURS GÉRÉES ET ORGANISÉES PAR LA MÉTROPOLE

Halle de La Barasse

- Jusqu'au 19 décembre 2024, tous les jeudis, de 16h30 à 18h30, sur le parking de la gare de La Barasse.
- Jeudi 12 décembre : marché de Noël et tombola pour tenter de gagner des produits locaux.

Halle de Plan de Campagne

- du 8 novembre au 20 décembre 2024, tous les vendredis, de 16h30 à 19h.

MARCHÉ* DE BERRE-L'ÉTANG

- Jusqu'au 22 décembre 2024, tous les mardis, de 16h à 19h, et les samedis, de 9h à 12h, à l'angle de la RD113 et de la RD10.
- Mardi 17 et samedi 21 décembre : marchés de Noël.

** marché soutenu par la Métropole.*

« Cette année, exceptionnellement, nous allons prolonger l'ouverture de la Halle de Plan de Campagne jusqu'en décembre. Cette décision est une réponse concrète aux souhaits des producteurs qui veulent faire durer le plaisir, et de nombreux consommateurs, qui y trouvent leur bonheur ! »

Christian Burle
Vice-président de la Métropole délégué à l'Agriculture, la Viticulture et ruralité, à l'Alimentation et Circuits courts

« Aujourd'hui, nous sommes fiers de célébrer l'exceptionnelle récolte d'amandes en 2023 à travers la création d'une recette élaborée avec des fruits à coque exclusivement provençaux. Ce succès est le résultat d'une collaboration entre tous les acteurs impliqués, producteurs, transformateurs et institutionnels, qui ont permis d'inscrire, dans la durée, la filière amandes sur notre territoire », **souligne Laure Pierrisnard, directrice générale de la confiserie du Roy René.**

CALISSON CHAMPION !

À travers le prix agricole des produits de Provence, la Métropole valorise la diversité de la production provençale et récompense l'excellence de son terroir. Parmi les 11 lauréats, on retrouve la célèbre friandise d'Aix-en-Provence : le calisson de la confiserie Le Roy René. Le jury a succombé à l'alliance subtile des amandes de Provence et du melon de Cavaillon confit à Apt. Mention spéciale pour les amandes de Provence cultivées selon des pratiques agroécologiques.

NOËL EN GRANDE POMPE !

Qui dit Noël dit… pompe à huile ! Mais connaissez-vous l'origine de ce dessert ? Il remonterait au temps des moulins à huile d'olive. À la fin du processus, les mouliniers jetaient de la farine qui « pompait » l'huile résiduelle au fond des cuves. À ce mélange était ensuite ajouté du sucre avant cuisson. Une recette antigaspi qui fait, depuis, le bonheur des gourmands ! Pour les fêtes, préparez la pompe à huile en famille ➲ http://bit.ly/3XErU8P

Paroles des groupes politiques métropolitains

POUR LE GROUPE « POUR UNE MÉTROPOLE DE BIEN COMMUN »

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont été un moment fédérateur, bénéfique pour notre territoire avec de nouveaux équipements comme la marina olympique et la rénovation de la capitainerie.

Cependant, notre préoccupation est de garder un niveau de service public de qualité, tout au long de l'année, pour le quotidien des habitants : améliorer la collecte des déchets, à l'appui de notre Mission d'Information et d'Évaluation, avancer sur la restructuration du réseau de bus. L'accessibilité des transports reste un problème pour les Personnes à Mobilité Réduite, et l'arrêt du métro à 21h30 continue de pénaliser les usagers.

S'agissant des mobilités douces, le déploiement des pistes cyclables avance trop lentement, comme le prouvent les condamnations de la Métropole par le Tribunal Administratif. Enfin, des projets comme le Boulevard Urbain Sud soulèvent des inquiétudes quant à leur impact. Aujourd'hui, ces dossiers exigent des réponses rapides et concrètes afin de garantir que notre territoire déploie pleinement son potentiel, tout en répondant aux attentes de ses habitants. C'est ce à quoi s'attelle le groupe Pour une Métropole du Bien Commun.

POUR LE GROUPE « UNE VOLONTÉ POUR LA MÉTROPOLE »

Les Jeux Olympiques et Paralympiques ont laissé un impact durable sur la métropole, marquant une période de développement exceptionnel. Parmi les effets notables, le réseau de transports publics est au cœur des priorités avec quinze projets en cours, dont six seront achevés d'ici 2025.

Parmi ces projets, on retrouve l'extension Nord et Sud du tramway (phase 1) et la mise en circulation des premières rames de Neomma, le nouveau métro automatique de Marseille. S'ajoutent la ligne BHNS B4, reliant le Nord et l'Est de Marseille, ainsi que le Val'Tram qui desservira Aubagne et La Bouilladisse. Le Bus+ entre Aubagne et Gémenos sera également mis en service, tout comme le ZENIBUS, prolongé jusqu'à la Zac des Florides, à Marignane. Ces initiatives s'inscrivent dans les enjeux de la transition écologique, visant à améliorer la qualité de vie.

Ces élans illustrent la volonté forte de la Métropole et de sa présidente Martine Vassal, de développer harmonieusement l'attractivité du territoire.

Le 8 octobre, Bruno Gilles, sénateur-maire honoraire du 3e secteur de Marseille, conseiller métropolitain délégué aux Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) et à la Sécurité, conseiller municipal de Marseille, a été porté à la présidence du groupe « Une Volonté pour la Métropole ».

Cette élection, saluée unanimement, marque son engagement renforcé pour le développement métropolitain et la mise en œuvre des projets structurants pour le territoire, impulsés par la présidente Martine Vassal.

POUR LE GROUPE « MAIRES DE PROVENCE »

Depuis quelques mois, la France se retrouve dans une situation inédite, avec une Assemblée nationale divisée et un contexte financier précaire. Les Français sont confrontés à des dirigeants politiques nationaux bien trop éloignés de leurs préoccupations quotidiennes.

Seuls les élus municipaux trouvent grâce à leurs yeux, car ils représentent l'un des derniers et rares socles de stabilité. Chaque jour, malgré des charges croissantes imposées sans compensation, et des ressources financières constamment revues à la baisse, les maires répondent avec conviction et concrètement aux besoins des habitants.

C'est pourquoi à la Métropole, plus que jamais, nos choix doivent être guidés par le souci de l'efficacité et la qualité du service public sans pour autant alourdir davantage la fiscalité des ménages et des entreprises. Ce sont des principes intangibles pour nos habitants.

POUR LE GROUPE EPIC MÉTROPOLE « ENTENTE POUR L'INTÉRÊT DES COMMUNES MÉTROPOLE »

Chaque année, 131 millions de m³ d'eau potable sont fournis à 2 millions d'habitants sur le territoire métropolitain par la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'été 2024 s'est achevé sans que nos réserves en eau ne soient épuisées et sans que notre territoire ne soit sévèrement impacté. Cela, en partie, grâce à un fonctionnement optimisé qui permet d'offrir un service de proximité toujours plus performant, que ce soit dans la distribution, l'assainissement et la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques. D'ici la fin de l'année, notre métropole sera dotée d'un Schéma directeur de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement. Pleinement engagés, déterminés et toujours unis, les élus du Groupe EPIC ont pour priorité d'agir efficacement pour l'intérêt général, de protéger le bien-vivre de leurs habitants et les intérêts des communes.

POUR LE GROUPE « ÉCOLOGISTE, CENTRISTE ET MÉTROPOLITAIN »

Pour le groupe ECM, transformer nos pratiques de mobilité est une priorité tant pour relever les défis socio-économiques de notre territoire que ceux de la transition écologique. En innovant dans ses modes de transport, notre Métropole se donne pour objectif de réduire leurs impacts et de générer des solutions plus propres pour tous. L'État doit donc respecter ses engagements et accompagner notre territoire pour parvenir à cette transformation.

POUR LE GROUPE « MÉTROPOLE À GAUCHE »

À la rentrée, s'est tenue une 3e réunion de la commission gratuité des transports publics, nous avons souligné les enjeux et proposé des leviers de financement. Les bénéfices de ce genre de mesure ayant déjà été prouvés, nous restons convaincus qu'une gratuité même partielle favoriserait l'égalité d'accès et apporterait des bénéfices sociaux et environnementaux.

POUR LE GROUPE « AIX – PAYS D'AIX »

Fruit d'un travail collaboratif, la Ville et la Métropole ont pu trouver un accord concernant le retour à la commune de 6 équipements culturels et sportifs, scellé lors d'une récente CLECT. Je note que le travail en commun reste possible.

AGE

Découvrez les événements, organisés en partenariat avec la Métropole, qui vont rythmer votre automne/hiver.

35 ENGAGEMENTS POUR 2035
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI

ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT • ENGAGEMENT
N°32
CRÉATION D'UN GRAND ÉVÉNEMENT SPORTIF RÉCURRENT : MARATHON AIX-MARSEILLE

Marseille-Aix, le trail métropolitain

À vos agendas et… à vos baskets ! Une grande course de 42 km entre Marseille et Aix débarque le 1er trimestre 2025. S'inscrivant dans la nouvelle politique sportive de la Métropole, ce grand événement, nommé Marseille-Aix, le trail métropolitain, proposera 3 formats de course : un trail de 42 km, un parcours de 11 km et une course pour les enfants. De quoi célébrer le sport en grand ! Cet événement sportif s'inscrit pleinement dans l'un des 35 engagements pris par la Métropole.

Inscriptions ouvertes sur https://trail-marseille-aix.fr/

15.11.24 → 02.02.25

ISTRES

EXPOSITION POLARIS

Du 15 novembre au 2 février 2025, Polaris centre d'art métropolitain accueille Tabita Rézaire.

Cette artiste aux multiples facettes – elle est agricultrice, professeure de yoga et doula* – présente l'exposition « Rivages des aïeules ». Elle y réunit un ensemble d'œuvres à la croisée des nouvelles technologies et des rituels ancestraux. À travers ses installations vidéo, elle repense notre relation au cosmos et réinvestit la mémoire corporelle.

** personne accompagnant les femmes enceintes*

Entrée gratuite | **Polaris, Forum des Carmes, Istres**

16.11 → 29.12

AUBAGNE

MARCHÉ AUX SANTONS ET À LA CÉRAMIQUE

Du 16 novembre au 29 décembre 2024, le traditionnel marché hivernal d'Aubagne revient sur le cours Maréchal Foch. Pendant cinq semaines, les professionnels du secteur présenteront leurs plus belles créations artisanales au grand public dans une ambiance authentique et chaleureuse. Un éclairage particulier sera donné à ces artisans de la filière argile lors de la Fête des santons, les 7 et 8 décembre, de 9h à 19h. Le temps d'un week-end festif, le savoir-faire et la tradition ancestrale des maîtres santonniers seront mis à l'honneur avec des ateliers et animations pour toute la famille.

Ouvert tous les jours de 10h à 19h, fermeture à 16h30 le 24 décembre. Fermé le 25 décembre.

N D A

LA MÉTROPOLE ENGAGÉE SUR TOUS LES TERRAINS

La Métropole s'engage en faveur du sport de haut niveau et soutient les grands événements sportifs et les clubs handis et valides.

Venez encourager les équipes lors de leurs matchs à domicile !

Place aux sports

Provence Rugby au stade Maurice-David à Aix-en-Provence

- 29 novembre, *Nice*
- 20 décembre, *Valence*

PAUC Handball à l'Aréna d'Aix-en-Provence

- 17 novembre, *Paris*
- 29 novembre, *Chambéry*
- 5 décembre, *Limoges*

Marseille Hockey Club - les Spartiates au palais omnisports Marseille Grand-Est

- 3 novembre, *Gap*
- 8 novembre, *Grenoble*
- 22 novembre, *Amiens*
- 29 novembre, *Bordeaux*
- 6 décembre, *Chamonix*
- 10 décembre, *Grenoble*
- 13 décembre, *Amiens*
- 22 décembre, *Rouen*
- 30 décembre, *Nice*

Byers Basket à la Halle des sports à Fos-sur-Mer ou au palais des sports à Marseille

- 15 novembre, *Gries-Souffel*
- 6 décembre, *Saint-Chamond*
- 13 décembre, *Antibes*
- 27 décembre, *Caen*

→ 19.01.2025

CABRIÈS

EXPOSITION « LA PROVENCE AMÉRICAINE »

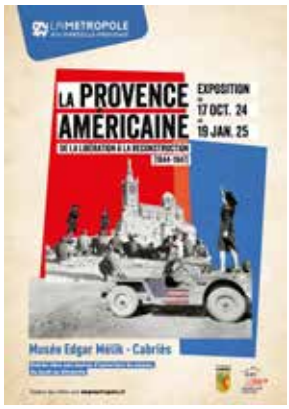

Jusqu'au 19 janvier 2025, venez découvrir une facette méconnue de la Libération à travers l'exposition « La Provence américaine. De la Libération à la reconstruction (1944-1947) », organisée par la Métropole. À l'occasion des 80 ans du débarquement, le musée Edgar Mélik de Cabriès invite les visiteurs à revenir sur l'arrivée des troupes américaines en Provence et les trois années de présence américaine qui ont suivi. Des dizaines d'objets issus des fouilles archéologiques menées sur le camp de prisonniers allemands de Miramas restituent la singularité de cette période.

Entrée libre au musée Edgard Mélik de Cabriès

14.01.25 → 08.02.25

LECTURE PAR NATURE

Du 14 janvier au 8 février 2025, les 71 bibliothèques de la Métropole vous attendent pour explorer l'eau dans tous ses états. Temps fort de la politique de lecture publique de la Métropole, Lecture par Nature place sa 8e édition sous le thème « Hydrofolies », qui mettra l'imaginaire des mondes aquatiques à l'honneur. Préparez-vous pour un grand bain artistique et festif !

- 83 écrivains et artistes associés
- 100 événements et propositions artistiques

Programme complet sur
lectureparnature.fr

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOUVEAU R3FLEXE !

Je signale avec l'application, la Métropole intervient.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

ADOPTEZ LE
R3FLEXE

#TEAMPROPRETE : TOUS ENGAGÉS, TOUS RESPONSABLES